



Association CK V Les Pagayous
 4 Avenue de BORDEAUX 86370 Vivonne
 Tél asso : 06 81 94 87 05
 Mail: les.pagayous.vivonne@gmail.com
 Site club: <https://vivonne.canoe86.org>
 Agrément jeunesse et sport N° 619.86.95.5
 N° Siret 352 445 951 000 10
 Association non assujettie à la TVA

CONTRAT DE LOCATION
Rental condition
Canoe Kayak VIVONNE
« Les Pagayous »

Zone à remplir par l'association CK VIVONNE / Area to be completed by the CK VIVONNE association

Parcours : **G** 4km **B** 7km **A** 13km Sur place Autres ... **Pris, le :** / / 20 à.....Heure....

Créneau de navigation : **Durée contractuelle :**retour prévu à :

Canoë 2/3 places Nb : Kayak 1 place Nb : Kayak 2 places Nb :
 Pagaie simple Nb : Pagaie double Nb : Bidon étanche Nb :
 Gilet de Sauvetage Nb : Stand-UP Nb :

Montant à payer : €
 N° Chèques Espèces CB Chèque-vacances

Expériences Famille

Montant de la Caution : 100 € ou pièce d'identité, clés, sacs, autres, (à préciser)

A lire et à remplir par le preneur/ To read and to be completed by the group leader

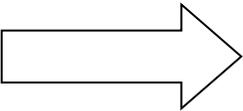
Je déclare, en signant ci-dessous, accepter les conditions générales de vente (voir au dos) j'atteste que **chaque participant sait nager 25 m**, s'immerger et je m'engage à ce que chaque participants porte le gilet de sécurité.
 I declare, by signing below accept for the whole group the terms and conditions (see overleaf) I certify that each person can swim 25 m, immerse themselves and wear their life jacket

● **Nombre de participants pour le contrat** :.....

Nom Name	Prénom First Name	Code postale & Ville Town-Country)	E-mail

Une assurance corporelle individuelle FFCK 1 J est comprise dans le prix :

- 1) Scanner le QR Code.
- 2) Renseigner les champs ci-contre **pour chaque participants.**
- 3) Message de confirmation = Bonne navigation.



[Structure](#)

Structure 086004 - CANOE KAYAK VIVONNE
 LES PAGAYOUS
 Saison 2025
 Type C1J - Carte 1 jour
 Carte 1 jour / Assurance FFCK

[Informations](#)

Civilité *

Nom *

Prénom *

Email *

Date de naissance *

Condition de location applicables à toutes nos activités/ Rental conditions

FR

- Le preneur accepte sans restriction, pour l'ensemble des personnes concernées par le contrat de location, les termes dudit contrat et s'engage à respecter les directives de prévention applicables (canicule, orage, sanitaires...) et signe le contrat de location établi.
 - Le preneur s'engage à effectuer le paiement dans sa totalité avant la réalisation de la randonnée ou la mise à disposition du matériel.
 - Le preneur restituera le-dit matériel loué avec tous ses accessoires et équipements au CKV « les Pagayous ». Sauf prolongation autorisée expressément par le loueur, la non-restitution à la date et heure prévue pourra être considérée comme un détournement exposant le preneur à des poursuites judiciaires. En cas de vol ou de dégradation du ou des matériels loués ou bien si le matériel est incomplet ou en mauvais état le preneur s'engage à effectuer le paiement immédiat pour son remplacement au prix catalogue en vigueur sans attendre la déclaration à son assurance, les accessoires perdus selon le barème suivant : pagaie simple: 40€, pagaie double : 50€, gilet :75€ et bidon étanche : 40€, Kayak : 900€, canoë : 1300€, Stand-up: 800€
 - Le preneur assure la pleine responsabilité du matériel et accessoires loués et assure tous les litiges pouvant survenir du fait de cette location, ainsi que le vol ou détérioration du-dit matériel et accessoires, y compris le contenu des bidons étanches. (le loueur n'est pas responsable de l'utilisation des bidons étanches)
 - Le loueur, sous réserve d'avoir pris toutes précautions suffisantes en ce sens, ne sera pas tenu pour responsable des pertes ou dommages qui pourraient résulter directement ou indirectement d'une défaillance mécanique ou autre. Le preneur s'engage à ne prendre aucun passager durant son trajet.
 - Le preneur s'engage pour lui et les participants à la randonnée à ne pas consommer d'alcool durant le temps de la location du matériel.
 - Le loueur se réserve le droit de mettre fin à tout moment à la location ou d'en refuser la prolongation.
 - Les enfants mineurs sans encadrement spécifique sont sous la responsabilité de leurs parents ou encadrants.
- La responsabilité civile professionnelle du CKV « les Pagayous » ne couvre pas les dommages subis par le matériel donné en location, ni les dommages engageant la responsabilité personnelle des utilisateurs du matériel loué.** Elle couvre en revanche les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers, suite à un incendie, à une explosion, à un accident résultant d'un défaut d'entretien ou un vice caché du matériel loué.
- L'utilisation est autorisée exclusivement de jour dans la limite des horaires d'ouverture, sauf autorisation explicite du club « les Pagayous » (cas d'animation nocturne).
- Les aides à la flottabilité doivent être portées sur soi et attachées. Des chaussures doivent être mises aux pieds et fermées. Les lunettes doivent être maintenues par un cordon de retenue.
 - Les clients connaissent leur niveau technique et en aucun cas peuvent mettre en cause le club CKV « les Pagayous »
 - Le preneur déclare avoir pris connaissance du parcours sur lequel il va évoluer et de ses dangers éventuels.
 - Le preneur s'engage à respecter la signalétique existante ainsi que la nature, en évitant toutes dégradations.
 - Le preneur déclare s'engager à **respecter les riverains et leur propriété**, les pêcheurs et à les gêner le moins possible.
 - Il est conseillé de prévoir de quoi boire et s'alimenter sur les balades de plus d'une heure.
 - Le parcours réalisé est en accord avec le CKV « les Pagayous »
 - Le CKV « les Pagayous » n'engage pas sa responsabilité en cas de dépassement de ces limites et/ou sa durée.

GB

Client information

- The renter accepts without restriction, for all individuals involved in the rental agreement, the terms of said agreement and commits to comply with the applicable prevention directives (heatwave, storm, health measures...) and signs the established rental contract.- The renter agrees to make the full payment before the hike or the availability of the equipment.- The renter will return the rented equipment along with all its accessories and gear to CKV "les Pagayous." Unless expressly authorized by the lessor for an extension, failure to return the equipment on the scheduled date and time may be considered as misappropriation, exposing the renter to legal action. In case of theft or damage to the rented equipment or if the equipment is incomplete or in poor condition, the renter agrees to make immediate payment for its replacement at the current list price without waiting for the report to their insurance, along with any lost accessories. according to the following pricing: single paddle: €40, double paddle: €50, life jacket: €75, dry bag: €40, kayak: €900, canoe: €1300, stand-up: €800 - The renter assumes full responsibility for the equipment and accessories rented and ensures all disputes that may arise from this rental, as well as the theft or damage of said equipment and accessories, including the contents of the dry bags. (the lessor is not responsible for the use of the dry bags) - The lessor, provided that all reasonable precautions have been taken in this regard, will not be held liable for any losses or damages that may result directly or indirectly from a mechanical failure or otherwise. The renter agrees not to take any passengers during their journey. - The renter agrees for themselves and the participants in the outing not to consume alcohol during the time of the equipment rental. - The lessor reserves the right to terminate the rental at any time or to refuse it.

- Unaccompanied minor children are under the responsibility of their parents or guardians. The professional civil liability of CKV "les Pagayous" does not cover damages incurred by rented equipment nor damages involving the personal liability of users of the rented equipment. However, it does cover bodily, material, and immaterial damages caused to third parties due to fire, an explosion, or an accident resulting from a lack of maintenance or a hidden defect of the rented equipment. Use is only authorized during the day within the opening hours, except with explicit permission from the club "les Pagayous" (in case of nighttime events). - Floatation aids must be worn and secured. Shoes must be worn and closed. Glasses must be secured with a retention cord. - Clients are aware of their technical level and cannot, in any case, call into question the CKV "les Pagayous" club. - The participant declares to be aware of the course on which they will be operating and its potential dangers. - The participant commits to respecting the existing signage as well as nature, avoiding any degradation. - The participant declares to commit to respecting the local residents and their property, as well as the fishermen, and to disturb them as little as possible. - It is advisable to bring drinks and food for outings longer than an hour. - The course taken is in accordance with CKV "les Pagayous". - CKV "les Pagayous" does not take responsibility in case of exceeding these limits and/or its duration.

Monsieur (Mr) Madame (Mrs) Date de naissance (date of birth) :

Nom (Surname) : Prénom (First name) :

Adresse habituelle (Current adress) ;

Code postal (Postcode) : Ville (Town) : Pays (country).....

Adresse vacances (Holliday's Adress) :

Téléphone portable (Cellphone number) : Le (Date) : Vivonne

Lu et approuvé (Read and approved) Signature du bénéficiaire (Renter Signature)

Pour les mineurs signatures de l'attestation de « savoir nager 25m et s'immerger » : responsable légal de.....
 For minors, signature of the legal representative : minor's name
 Nom du responsable legal /name of legal representativeSignature /sign